

\*Mise en garde :

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire d'arrondissement.

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 4 novembre 2024 à 19 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement  
Madame Vicki Grondin, conseillère de ville  
Madame Micheline Rouleau, conseillère d'arrondissement  
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement  
Monsieur Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Vincent Clark, commandant – poste de quartier 8

**ABSENCE :**

Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement

---

**CA24 19 0284**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 4 novembre 2024, tel que soumis.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.01

---

**CA24 19 0285**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 octobre 2024**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 octobre 2024.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.02

---

**CA24 19 0286**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 15 octobre 2024**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 15 octobre 2024.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

---

**CA24 19 0287**

**Accorder quatre contrats aux firmes LES ENTREPRISES VENTEC INC. (lot 1, 2 et 3) et MARINA MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS (lot 4), plus bas soumissionnaires conformes, pour le déblaiement de la neige dans les ruelles et stationnements municipaux publics de l'arrondissement de Lachine pour les saisons hivernales 2024-2027 - Dépense totale de 502 799,12 \$, taxes incluses (contrats : 457 090,10 \$ + contingences : 45 709,02 \$) - Appel d'offres public numéro 24-20655 - Trois soumissionnaires**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, pour les saisons hivernales 2024-2027, les commandes pour le déblaiement de la neige dans les ruelles et stationnements municipaux publics de l'arrondissement de Lachine, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20655 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

Firmes	Articles	Montant (taxes incluses)
LES ENTREPRISES VENTEC INC.	LOT 1	120 487,91 \$
LES ENTREPRISES VENTEC INC.	LOT 2	153 657,30 \$
LES ENTREPRISES VENTEC INC.	LOT 3	91 550,63 \$
MARINA MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS	LOT 4	91 394,26 \$
<b>Total</b>		<b>457 090,10 \$</b>

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 457 090,10 \$, taxes incluses;

D'autoriser une dépense de 45 709,02 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1249645004

---

**CA24 19 0288**

**Appropriation d'une somme de 130 000 \$ du surplus de l'arrondissement pour le projet de réaménagement des quais fournis à L'ECOLE DE VOILE DE LACHINE INC. en 2024-2025 et approuver la convention de contribution financière de 130 000 \$ taxes incluses pour la réalisation du projet de L'ECOLE DE VOILE DE LACHINE INC.**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

De s'approprier une somme de 130 000 \$ du surplus de l'arrondissement pour le projet de réaménagement des quais fournis à L'ECOLE DE VOILE DE LACHINE INC. en 2024-2025;

D'accorder une contribution financière totalisant 130 000 \$ taxes incluses, à l'organisme L'ECOLE DE VOILE DE LACHINE INC. pour la réalisation de son projet;

D'approuver le projet de convention à cette fin;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1245412007

---

#### CA24 19 0289

**Octroyer une aide financière à onze (11) organismes désignés conformément à la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif*, pour l'année 2024, pour un montant total de 63 450 \$**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer une aide financière au montant indiqué en regard de chacun des onze (11) organismes désignés ci-dessous, conformément à la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif* de l'arrondissement de Lachine pour l'année 2024, pour un montant total de 63 450 \$ :

ORGANISME	MONTANT
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	10 000 \$
FONDATION DE LA VISITE	1 800 \$
ASSOCIATION DU HOCKEY SUR GLACE DE LACHINE INC.	7 000 \$
CARREFOUR D'ENTRAIDE LACHINE INC.	10 000 \$
RESSOURCES TROISIÈME ÂGE LACHINE	5 000 \$
COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DUFF-COURT (COVIQ)	5 000 \$
GROUPE D'ENTRAIDE LACHINE	10 000 \$
CENTRE MULTI-RESSOURCES DE LACHINE	5 000 \$
PARRAINAGE CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST DE MONTRÉAL	1 350 \$
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE LACHINE	6 300 \$
LA MAISON DES JEUNES "L'ESCALIER" DE LACHINE INC.	2 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>63 450 \$</b>

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1246179008

---

#### CA24 19 0290

**Octroyer une aide financière à CONCERT'ACTION LACHINE, organisme désigné, conformément à la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif*, pour l'année 2024, pour un montant total de 10 000 \$, dans le cadre du Programme de relations interculturelles**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

D'octroyer une aide financière à CONCERT'ACTION LACHINE, organisme désigné, conformément à la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif*, pour l'année 2024, pour un montant total de 10 000 \$, dans le cadre du Programme de relations interculturelles;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1244076013

---

**CA24 19 0291**

**Autorisation d'octroi de contributions financières à divers organismes au montant total de 6 710 \$ taxes incluses, si applicables**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser l'octroi de contributions financières aux organismes désignés ci-dessous au montant total de 6 710 \$, taxes incluses, si applicables :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant</b>
Centre de pédiatrie Sociale et Communautaire de Lachine	Souper bénéfice du 27 octobre 2024	350 \$
Légion Royale canadienne - Filiale 85/90	Parade de commémoration pour le jour du Souvenir du 10 novembre 2024 - Couronne de fleurs et soutien à l'événement	510 \$
Guilde des Tisserandes de Lachine	Promotion de l'expo-vente du 8, 9 et 10 novembre à la Maison du Brasseur	250 \$
École secondaire Dalbé-Viau	Visite du père Noël dans les écoles primaires de Lachine	2 000 \$
Centre de Loisirs de Lachine	Fête de Noël 2024	500 \$
Brigade Neige du Carrefour jeunesse-emploi de Lachine	Embauche de 12 jeunes et desservir 20 aîné.e.s vulnérables, en complément des 10 000 \$ donnés par l'Arrondissement de Lachine	2 500 \$
Collège Saint-Louis	Soirée des diplômé.es du 28 novembre 2024	300 \$
École secondaire Dalbé-Viau	Soirée des diplômé.es du 5 décembre 2024	300 \$
	<b>Total</b>	<b>6 710 \$</b>

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1247464012

---

**CA24 19 0292**

**Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et la Société de développement commercial de la rue Notre-Dame à Lachine et octroi d'une contribution financière au montant de 70 000 \$ à titre de contribution financière pour l'année financière 2025**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'accorder une contribution financière totalisant soixante-dix mille dollars (70 000 \$), à l'organisme la Société de développement commercial de la rue Notre-Dame à Lachine pour l'année financière 2025;

D'approuver le projet de convention à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1247131004

---

**CA24 19 0293**

**Approuver l'entente de prêt de locaux à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Lachine et le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'ouest-de-l'île-de-Montréal pour l'occupation temporaire de locaux, à titre gratuit, d'une superficie approximative de 1 200 pi<sup>2</sup> situés au 69, avenue Saint-Pierre afin de mettre en place une clinique de vaccination, pendant la période du 15 au 17 novembre 2024**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver l'entente de prêt de locaux à intervenir entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux de l'ouest-de-l'île-de-Montréal pour l'occupation temporaire des locaux, à titre gratuit, d'une superficie approximative de 1 200 pi<sup>2</sup> situés au 69, avenue Saint-Pierre, afin de mettre en place une clinique de vaccination, pendant la période du 15 au 17 novembre 2024.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1247132001

---

**CA24 19 0294**

**Appropriation d'une somme de 400 000 \$ du surplus de l'arrondissement pour des projets spéciaux 2025-2026**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

De s'approprier une somme de 400 000 \$ au surplus de l'arrondissement de Lachine afin de l'affecter à divers projets spéciaux conformément à la description inscrite au sommaire décisionnel;

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1244776005

---

**CA24 19 0295**

**Autoriser la réception de 700 \$ émis à l'ordre de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine à l'occasion de la participation et de la sélection du Conseil jeunesse de Lachine au prix Engagement social étudiant 2024 de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et émettre un paiement de 700 \$ au bénéficiaire le Conseil jeunesse de Lachine pour l'année 2025**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'autoriser la réception du chèque de 700 \$ émis à l'ordre de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine à l'occasion de la participation et de la sélection du Conseil jeunesse de Lachine au prix Engagement social étudiant 2024 de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal;

D'émettre un paiement de 700 \$ au bénéficiaire le Conseil jeunesse de Lachine pour l'année 2025;

D'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1246179007

---

**CA24 19 0296**

**Autoriser le dépôt d'une demande de financement auprès du Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics de la Ville de Montréal pour l'année 2025**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement auprès du Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics de la Ville de Montréal pour l'année 2025;

D'autoriser l'arrondissement de Lachine à adhérer aux objectifs et modalités du Programme de soutien aux arrondissements pour l'aménagement et la réfection des jardins communautaires et collectifs publics de la Ville de Montréal;

De confirmer la participation financière de l'arrondissement de Lachine au projet et d'assumer les frais d'entretien;

De mandater la cheffe de division études techniques, pour représenter l'arrondissement de Lachine et de signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour le projet cité en objet;

De confirmer l'engagement de l'arrondissement de Lachine à réaliser les activités énoncées à la demande de financement;

De s'assurer de la conformité du projet aux plans, à la réglementation d'urbanisme ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

30.03 1248725003

---

**CA24 19 0297**

**Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications pour le « Soutien aux initiatives de commémoration 2025 - Volet (1) » et autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à signer tous les engagements relatifs à cette demande de subvention**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au Ministère de la Culture et des Communications pour le « Soutien aux initiatives de commémoration 2025 - Volet 1 »;

D'autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à signer tous les engagements relatifs à cette demande de subvention.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

30.04 1246901008

---

**CA24 19 0298**

**Adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Lachine pour l'année 2025**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'adopter le calendrier et les lieux des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Lachine pour l'année 2025 comme suit :

<b>Lundi</b>	<b>3 février 2025</b>
<b>Lundi</b>	<b>3 mars 2025</b>
<b>Mardi</b>	<b>1<sup>er</sup> avril 2025</b>
<b>Lundi</b>	<b>5 mai 2025</b>
<b>Lundi</b>	<b>2 juin 2025</b>
<b>Lundi</b>	<b>7 juillet 2025</b>
<b>Lundi</b>	<b>4 août 2025</b>
<b>Mardi</b>	<b>2 septembre 2025</b>
<b>Mercredi</b>	<b>1<sup>er</sup> octobre 2025 *</b>
<b>Lundi</b>	<b>1<sup>er</sup> décembre 2025 **</b>

Ces séances se tiennent à 19 heures dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 1800, boulevard Saint-Joseph. Les lieu et adresse pourraient être sujets à changement.

\* Les élections municipales auront lieu le 2 novembre. Le conseil d'arrondissement ne peut pas siéger durant les 30 jours précédant les élections, sauf en cas d'urgence.

\*\* Il est essentiel de s'assurer que les nouveaux élus soient assermentés pour siéger.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1248073015

---

**CA24 19 0299**

**Accepter l'offre de services professionnels du Service de la culture pour la prise en charge du processus d'acquisition des nouvelles œuvres d'art public de la Collection municipale en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), pour une période de 3 ans se terminant le 16 septembre 2027**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'accepter, en vertu du premier alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, l'offre du Conseil municipal par la résolution CM24 1027;

D'accepter que le mandat soit confié, en collaboration avec l'arrondissement de Lachine, au Service de la culture pour la prise en charge du processus d'acquisition des nouvelles œuvres d'art public de la Collection municipale, et ce, pour une période de 3 ans se terminant le 16 septembre 2027;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, sous réserve d'approbation par l'arrondissement de Lachine qui en demeure le responsable.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.06 1246901006

---

**CA24 19 0300**

**Détermination des dates pour les ventes-débarras de l'année 2025**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

De déterminer, conformément à l'article 3.1 du *Règlement régissant les ventes-débarras* (RCA12-19002), les dates auxquelles les ventes-débarras sont autorisées à l'arrondissement de Lachine pour l'année 2025, comme suit :

<b>Ventes-débarras - Année 2025</b>				
<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Août</b>	<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>
17-18-19	7-8	2-3	30-31 août et 1 <sup>er</sup> septembre	11-12-13
Journée nationale des patriotes			Fête du travail	Action de grâce

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.07 1248073017

---

**CA24 19 0301**

**Offre à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique - Approbation, à cet effet, de l'entente entre les arrondissements de Lachine et de Pierrefonds-Roxboro conditionnellement à l'acceptation de l'offre par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

D'offrir à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément à l'article 85.1 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), de renouveler, pour une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025, l'entente de prêt de service à mi-temps d'une ressource en développement économique;

D'approuver, à cet effet, l'entente entre les arrondissements de Lachine et de Pierrefonds-Roxboro de la Ville de Montréal;

D'autoriser le directeur d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le secrétaire d'arrondissement, à signer cette entente, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.08 1247865010

---



**CA24 19 0302**

**Prolonger la période d'absence de la conseillère d'arrondissement Michèle Flannery, exemptée de la fin de son mandat prématuré, et ce, en vertu de l'article 317 alinéa 3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2)**

VU l'article 317 alinéa 3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2);

VU l'article 20.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4);

CONSIDÉRANT que madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement, est absente de la séance du conseil d'arrondissement depuis le 5 septembre 2023, et ce, pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT la résolution CA23 19 0317 du 4 décembre 2023;

CONSIDÉRANT la résolution CA24 19 0243 du 3 septembre 2024;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis que l'absence de madame la conseillère Michèle Flannery est due à un motif sérieux et hors de son contrôle et ne cause pas de préjudice à son district;

En conséquence,

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Micheline Rouleau

Et résolu que le conseil d'arrondissement :

DÉCRÈTE que la prolongation de l'absence de la conseillère d'arrondissement Michèle Flannery, l'empêchant d'assister aux séances du conseil jusqu'au 28 février 2025, n'entraîne pas la fin de son mandat, considérant qu'elle est motivée par un motif sérieux et indépendant de sa volonté, et qu'elle ne cause aucun préjudice aux citoyens du district de Fort-Rolland;

QUE le conseil se réserve le droit de prolonger cette période d'absence au-delà du 28 février 2025, si les circonstances le justifient, et ce, dans le respect des dispositions légales applicables.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.09 1248073021

---

**CA24 19 0303**

**Reddition de comptes - Réception de la liste de mouvement du personnel pour la période du 26 septembre au 21 octobre 2024.**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

De recevoir la liste de mouvement du personnel pour la période du 26 septembre au 21 octobre 2024, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.10 1245094003

---

**CA24 19 0304**

**Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2024**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise des cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2024.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.11 1247865011

---

**CA24 19 0305**

**Adoption sans changement - Règlement numéro RCA08-19002-14 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA08-19002) afin, notamment, de mettre à jour le niveau monétaire de certaines délégations**

Vu l'avis de motion, présentation et dépôt donnés du projet de règlement intitulé « *Règlement numéro RCA08-19002-14 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA08-19002) afin, notamment, de mettre à jour le niveau monétaire de certaines délégations* » à l'assemblée du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024 par sa résolution CA19 19 0272;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'adopter sans changement le *Règlement numéro RCA08-19002-14 modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA08-19002) afin, notamment, de mettre à jour le niveau monétaire de certaines délégations.*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1248073020

---

**CA24 19 0306**

**Adoption sans changement - Règlement RCA19-19003-001 modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement (RCA19-19003) aux fins de modifier la formule d'indexation applicable aux rémunérations prévues dans l'article 5 de ce Règlement et de suspendre toute indexation pour l'exercice financier de 2024**

Vu la recommandation d'amender le *Règlement numéro RCA19-19003 sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de Lachine* dans le même sens que le *Règlement 02-039-10* du conseil municipal adopté le 19 août 2024 et du *Règlement RCG 06-053* du conseil d'agglomération adopté le 22 août 2024;

Vu l'avis de motion, présentation et dépôt donnés du projet de règlement intitulé « *Règlement numéro RCA19-19003-001 modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement (RCA19-19003) aux fins de modifier la formule d'indexation applicable aux rémunérations prévues dans l'article 5 de ce Règlement et de suspendre toute indexation pour l'exercice financier de 2024* » à l'assemblée du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024 par sa résolution CA19 19 0271;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

ATTENDU que le vote de la mairesse doit être compris dans la majorité de voix favorables exprimées aux deux tiers des membres du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

D'adopter sans changement le *Règlement RCA19-19003-001 modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement (RCA19-19003) aux fins de modifier la formule d'indexation applicable aux rémunérations prévues dans l'article 5 de ce Règlement et de suspendre toute indexation pour l'exercice financier de 2024*

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1246660004

---

#### **CA24 19 0307**

**Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement - Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2025 (T-25-01)**

Avis de motion est donné par le conseiller Younes Boukala de l'inscription, pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2025 (T-25-01)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1244776009

---

#### **CA24 19 0308**

**Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement - Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025 (T-25-02)**

Avis de motion est donné par la conseillère Micheline Rouleau de l'inscription, pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2025 (T-25-02)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1244776008

---

#### **CA24 19 0309**

**Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement - Règlement numéro RCA25-19003 portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial de la rue Notre-Dame à Lachine pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation**

Avis de motion est donné par la conseillère Vicki Grondin de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement numéro RCA24-19003 portant sur l'approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial rue Notre-Dame à Lachine pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 et imposant une cotisation*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.05 1247131003

---

**CA24 19 0310**

**Avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement - Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)**

Avis de motion est donné par la conseillère Vicki Grondin de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement sur la tarification pour l'exercice financier 2025 (RCA25-19001)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.06 1246739003

---

**CA24 19 0311**

**Édicter, en vertu des Règlements R-2404-15 (Circulation), RCA09-19002-01 (Occupation temporaire du domaine public), RCA24-19004 et RCA24-19004-01 (Nuisances) des ordonnances pour la tenue de cet événement public du mois de novembre 2024**

Il est proposé par Vicki Grondin

appuyé par Younes Boukala

D'autoriser la tenue du défilé et de la commémoration du jour du Souvenir organisés par la Légion royale canadienne de Lachine au parc Stoney Point et en partie sur les voies et trottoirs de la rue Broadway et la 44<sup>e</sup> Avenue, le dimanche 10 novembre 2024, de 10 h à 12 h (midi);

D'édicter les ordonnances suivantes :

- OCA24-RCA09-19002-006 en vertu du *Règlement RCA09-19002-01 sur l'occupation du domaine public*;
- OCA24-RCA24-19004-007 en vertu du *Règlement RCA24-19004 sur les nuisances*;
- OCA24-RCA24-19001-009 en vertu du *Règlement RCA24-19001 sur la tarification pour l'exercice financier 2024*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.07 1246901007

---

**CA24 19 0312**

**Prendre acte du dépôt du certificat de la secrétaire d'arrondissement substitut annonçant le résultat du registre tenu le 23 octobre 2024 relatif à la résolution CA24 19 0273**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

De prendre acte du dépôt du certificat de la secrétaire d'arrondissement substitut annonçant le résultat du registre tenu le 23 octobre 2024 relatif à la résolution CA24 19 0273 approuvant le PPCMOI - 2760 à 3150, rue Remembrance ("Galeries Lachine").

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1240415004

---

**CA24 19 0313**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de nouvelle construction pour l'immeuble situé au 650, 24<sup>e</sup> Avenue, sur le lot 1 246 544 du cadastre du Québec (lots projetés 6 523 193 et 6 523 194 du cadastre du Québec)**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Younes Boukala

D'autoriser, selon les documents datés du 3 et 10 septembre 2024, la demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* relative au projet de nouvelle construction pour l'immeuble situé au 650, 24<sup>e</sup> Avenue ayant pour effet de :

- Permettre, pour un nouveau bâtiment, une implantation plus reculée que les deux bâtiments voisins (à gauche et à droite), et ce, bien que l'article 7.7.1 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoit que, pour un bâtiment situé sur un terrain contigu à un terrain déjà construit ou situé entre deux terrains sur lesquels se dressent des bâtiments, la marge de recul avant minimale ne peut être inférieure à la marge de recul minimale du bâtiment voisin présentant le recul le plus faible, sans toutefois être inférieure à la marge de recul avant minimale prescrite par le règlement.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1249399044

---

**CA24 19 0314**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement de l'immeuble situé au 890, 55<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 13 août 2024, accompagnant une demande de permis d'agrandissement de l'immeuble situé au 890, 55<sup>e</sup> Avenue sur le lot portant le numéro 1 704 054 du cadastre du Québec.

D'accorder le permis d'agrandissement demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1249399042

---

**CA24 19 0315**

**Approbation de plan (PIIA) - Lotissement pour les propriétés sises au 3700-3710, boulevard Saint-Joseph et lot vacant numéro 1 552 722 du cadastre du Québec**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 13 juin 2023 et 4 octobre 2023, accompagnant une demande de permis de lotissement pour les propriétés sises au 3700-3710, boulevard Saint-Joseph et le lot vacant numéro 1 552 722 du cadastre du Québec;

D'accorder le permis de lotissement demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1249399045

---

#### CA24 19 0316

##### **Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation de la façade avant pour l'immeuble situé au 2100, rue Courval**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 14 juin 2024, accompagnant une demande de permis de transformation de la façade avant de l'immeuble situé au 2100, rue Courval sur le lot portant le numéro 1 703 769 du cadastre du Québec;

D'accorder le permis de transformation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet, tel qu'approuvé, soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1249399041

---

#### CA24 19 0317

##### **Autoriser, en vertu du Règlement relatif sur les usages conditionnels (RCA05-19010), une demande d'usage conditionnel permettant l'implantation d'un logement supplémentaire à une habitation unifamiliale de type isolé, pour en faire une habitation bigénérationnelle - immeuble situé au 890, 55<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 13 août 2024 et du 10 octobre 2024, la demande d'usage conditionnel au *Règlement relatif aux usages conditionnels* (RCA05-19010) pour l'habitation unifamiliale de type isolé situé au 890, 55<sup>e</sup> Avenue visant à permettre l'implantation d'un usage conditionnel d'un logement supplémentaire pour en faire une habitation bigénérationnelle, avec les conditions suivantes :

- Le logement supplémentaire est destiné à être occupé par les personnes ayant un lien de parenté ou d'alliance avec les parents occupant le logement principal;
- Le logement supplémentaire doit être aménagé en tenant compte du fait qu'il devra être réintégré au logement principal au plus tard dans les trois (3) mois où il est définitivement vacant.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1249399043

---

**CA24 19 0318**

**Opération cadastrale - Contribution pour fins de parc de 125 058.82 \$ - Lot portant le numéro 1 247 207 du cadastre du Québec (1750, rue Notre-Dame)**

Il est proposé par Micheline Rouleau

appuyé par Vicki Grondin

D'accepter la somme de 125 058,82 \$ à titre de contribution pour fins de parc, que le propriétaire du lot portant le numéro 1 247 207 du cadastre du Québec, situé au 1750, rue Notre-Dame, doit verser à la Ville conformément à l'article 5 du *Règlement relatif à la cession d'un terrain ou au versement d'une somme aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs et de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels ou destinés à un centre de service scolaire, sur le territoire de la Ville de Montréal* (17-055), équivalente à la somme compensatoire établie par l'article 5 dudit *Règlement numéro 17-055*;

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.07 1246470028

---

**CA24 19 0319**

**Nommer trois (3) nouveaux membres au sein du Conseil Jeunesse de l'arrondissement de Lachine du 4 novembre 2024 au 2 novembre 2026. Renouveler la nomination d'une (1) membre du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 1<sup>er</sup> décembre 2026. Nommer une (1) nouvelle membre sur la banque de candidature**

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Vicki Grondin

De nommer trois nouveaux membres pour la période du 4 novembre 2024 au 2 novembre 2026 :

<b>Nouvelles membres</b>
Jennifer Mussungayi Tambo
Mariia Kuzmenok
Miguel Lozano

De renouveler le mandat d'une membre pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 1<sup>er</sup> décembre 2026 :

<b>Renouvellement de mandat</b>
Tina Huynh

De nommer une membre dans la banque de candidatures :

<b>Renouvellement de mandat</b>
Jasmine Abid

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1244076012

---

**Période de questions des membres du conseil**

Début : 19h39

Fin : 19h46

ÉLU(E)S	INTERVENTIONS
Younes Boukala	-Travaux sur St-Antoine et d'autres secteurs.
Vicki Grondin	-Évènements Halloween organisé par la SDC; -Élection municipales 2025 et aux États-Unis : vivre ensemble.
Micheline Rouleau	-Halloween (animation); -Jour du souvenir le 10 novembre; -Guignolée de Lachine (dons).

70.01

---

**Période de questions du public**

Début : 19h47

Fin : 20h09

CITOYENS	QUESTIONS
Julie Mainville	-Circulation des camions sur la rue Provost
Paul Bourque	-Galeries de Lachine (stationnement); -Parc Grovehill.
Milot	-Centre sportif de Lachine.
Carl Blanchet	-Avis de non-conformité – décoration halloween
Diana Moise Question en ligne	-Service de la STM à Lachine
Ginette Pouliot Question en ligne	-20.01 – déneigement ruelles; -Nombre de jeunes enregistrés au Hockey et au patinage artistique.

70.02

---

Et la séance est levée : 20h10.

---

Maja Vodanovic  
maireesse d'arrondissement

---

Fredy Alzate  
Secrétaire d'arrondissement

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la maireesse de l'arrondissement.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 décembre 2024.

Résolution : CA24 19 0321